

# COMPTAGE DES OISEAUX D'EAU À LA MI-JANVIER EN FRANCE



Place des Lacs de la Forêt d'Orient  
parmi les sites Ramsar de France

Comptage Wetlands International,  
Janvier 2023

Réserve naturelle nationale de la  
Forêt d'Orient

En partenariat avec :



**Wetlands**  
INTERNATIONAL



Agir pour  
la biodiversité

Rédaction : Gaillard S.

Relecture : Delannoy J.

Illustration de couverture : Page de garde du rapport national « Wetlands International 2023 ».

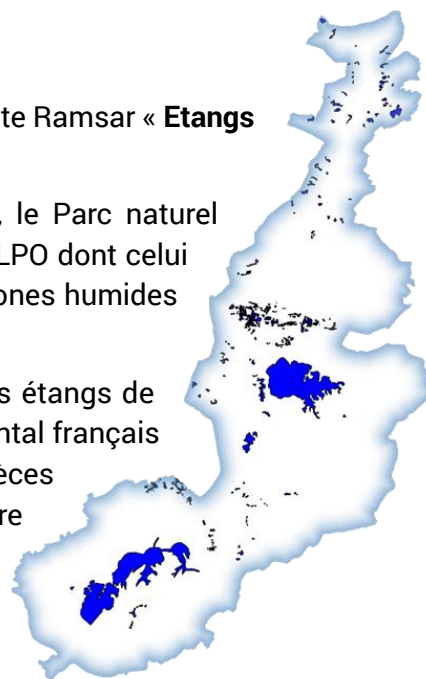
Citation : PNRFO, 2024 – Place des lacs de la Forêt d’Orient parmi les sites Ramsar de France, comptage Wetlands International, Janvier 2023.

Sources : Moussy, C., Quintenne, G. & Gaudard, C., 2023 – Comptage des Oiseaux d’eau à la mi-janvier en France. Résultats 2023 du comptage Wetlands International. LPO BirdLife France – Service Connaissance, Wetlands International, Ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires. 26 pp. & annexes 101 pp., Rochefort.

Le site « **Lacs : Orient, Amance et Temple-Auzon** » fait partie du site Ramsar « **Etangs de Champagne Humide** ».

Depuis la création de la Réserve Naturelle Nationale en 2002, le Parc naturel régional de la Forêt d’Orient participe aux comptages mensuels LPO dont celui de la mi-janvier qui correspond au comptage international des zones humides (Wetlands)

Le site Ramsar « **Etangs de la Champagne Humide** » s’étend des étangs de Belval au nord jusqu’aux lacs aubois au sud. C’est le site continental français le plus important en termes d’effectifs et en nombre d’espèces aviennes patrimoniales présentes en hiver sur le territoire métropolitain.



La convention Ramsar fixe les critères permettant l’identification des zones humides d’importance internationale pour les oiseaux d’eau. En particulier, le site Ramsar des Etangs de la Champagne Humide est concerné par les critères 5 (au moins 20 000 oiseaux d’eau) et 6 (au moins 1% de la population biogéographique d’une espèce ou sous-espèce) de la convention.

En janvier 2023, le site Ramsar « **Etangs de la Champagne Humide** » obtient 11 critères internationaux (2<sup>ème</sup> site français après la Camargue) :

- > 20 000 oiseaux d’eau
- Cygne de Bewick (*Cygnus columbianus*) 74% de l’effectif national
- Cygne tuberculé (*Cygnus olor*) 11%
- Sarcelle d’hiver (*Anas crecca*) 23%
- Canard souchet (*Anas clypeata*) 1%
- Canard chipeau (*Anas strepera*) 23%
- Canard pilet (*Anas acuta*) 21%
- Fuligule milouin (*Aythya ferina*) 10%
- Grande aigrette (*Ardea alba*) 13%



### Zoom sur 4 espèces classées Ramsar pour les Lacs de la Forêt d'Orient :

Pour ces espèces, une évolution des mœurs, probablement lié aux changements climatiques globaux, à l'évolution de la disponibilité de la ressource alimentaire et potentiellement à l'impact anthropique (dérangement, chasse...), conduit à des changements dans les stratégies d'hivernage. Ainsi, de plus en plus d'espèces d'anatidés tendent à hiverner moins loin, ou plus tard.

Ces suivis réalisés sur le long terme permettent de suivre cette évolution, et dans une certaine mesure d'adapter des pratiques de gestion.

Avertissement : les graphiques présentés se focalisent sur les maxima observés sur les lacs durant l'hiver, qui ne correspondent pas toujours aux chiffres du comptage Wetlands International de mi-janvier.

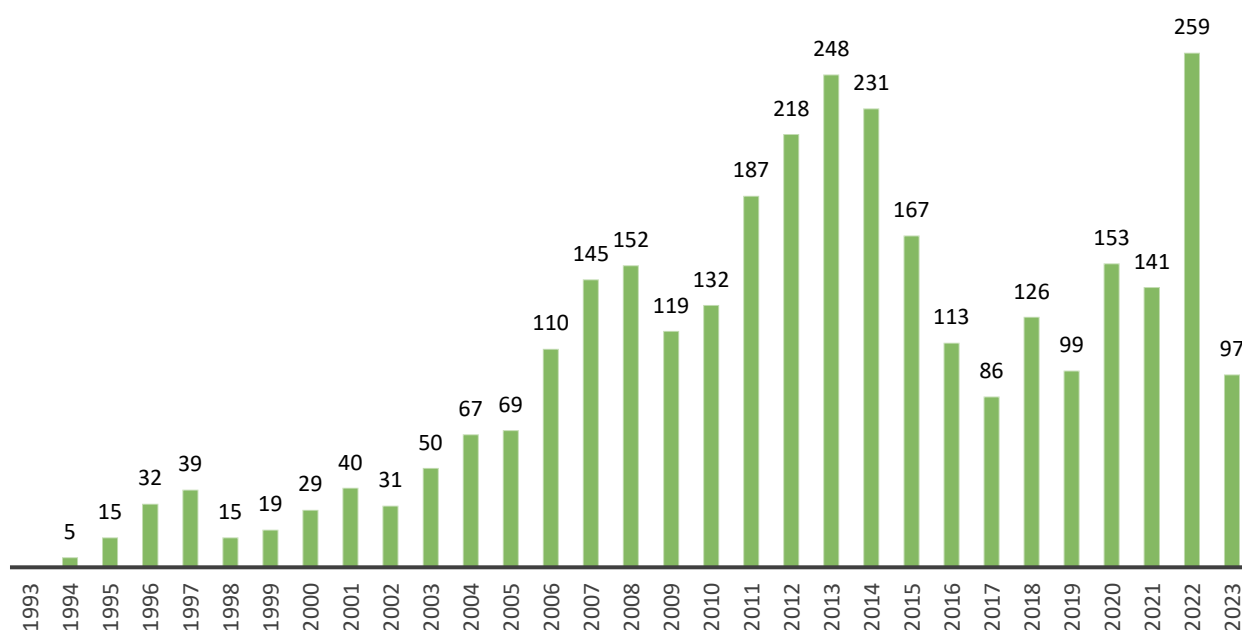
#### **Le Cygne de Bewick *Cygnus columbianus***

Effectifs nationaux stables à court terme pour le Cygne de Bewick mais en forte hausse en Champagne-Ardenne depuis 1980 à la mi-janvier. Les lacs aubois, et en particulier le lac Amance, concentrent 61% des effectifs nationaux. La Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient sur le lac du Temple est une zone refuge en cas de dérangement sur le lac Amance.

En 2015, une modification de la gestion des niveaux d'eau du lac Amance par l'EPTB Seine Grands Lacs entraîne une baisse significative des effectifs hivernants sur le site. Depuis, des échanges ont lieu avec l'établissement pour essayer de restaurer une gestion favorable, mais avec un succès mitigé.



Cygnes de Bewick sur le Lac Amance, hiver 2018, F. Croset



*Cygne de Bewick, maximas annuels sur les Lacs de la Forêt d'Orient depuis 1993*

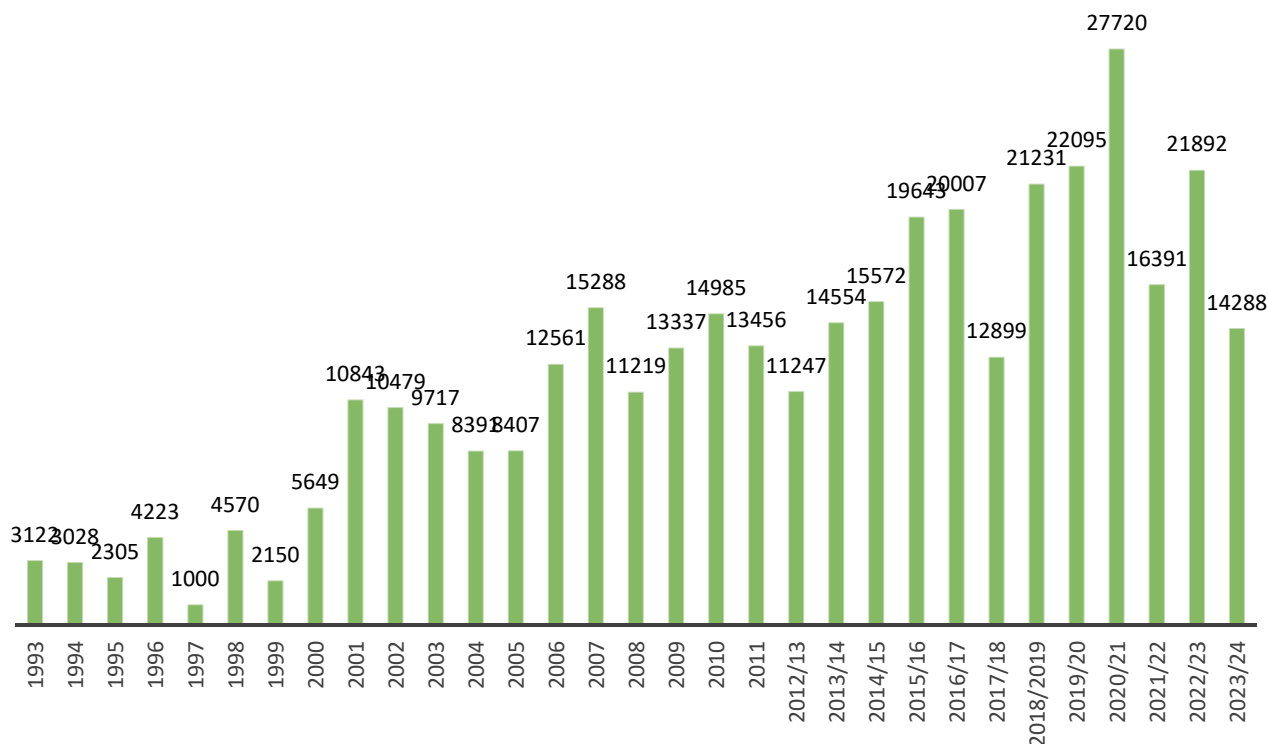
## La Sarcelle d'hiver *Anas crecca*

Pour la Sarcelle d'hiver, les effectifs de janvier sont stables en France mais en hausse sur les lacs (+30% par rapport à 2021). Les Lacs de la Forêt d'Orient gagnent une place au niveau national et se retrouvent 3<sup>e</sup> par ordre de site d'importance nationale pour l'espèce.

La Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient abrite un tiers de l'effectif des lacs. Dans le graphe suivant, les maximas annuels sont enregistrés en automne et le record absolu est atteint au comptage de novembre 2020 avec 27 720 individus.



Rassemblement de sarcelles d'hiver, avec fuligules et foulques macroules, F. Croset



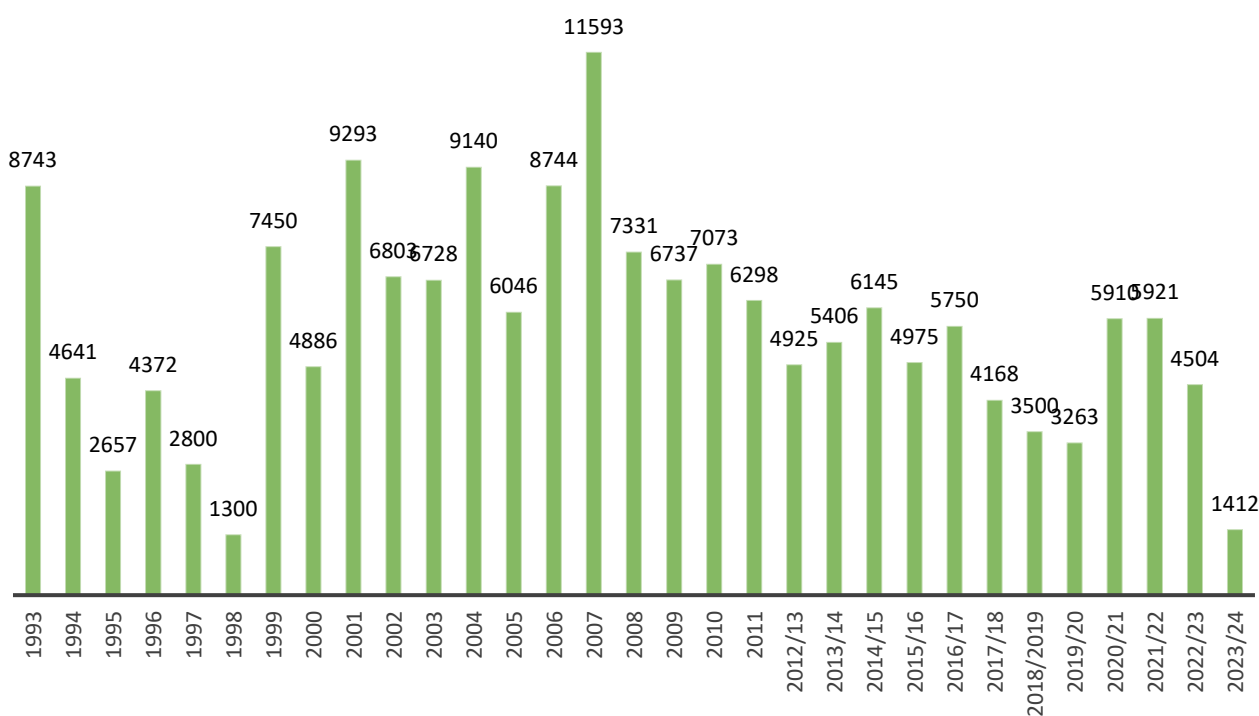
Sarcelle d'hiver, maximas annuels sur les Lacs de la Forêt d'Orient depuis 1993

## Le Fuligule milouin *Aythya ferina*

Le Fuligule milouin est en déclin modéré à l'échelle nationale et en fort déclin sur les lacs : -66% par rapport à 2021 lors du comptage de janvier. Dans la Réserve naturelle nationale de la Forêt d'Orient, le Fuligule milouin ne fréquente que le lac d'Orient. Sur le graphe suivant, on note la baisse régulière (et importante) des effectifs depuis les années 2000, quand les canards utilisaient encore le lac d'Orient comme « site de mue » (période sensible pour les canards qui refont leur plumage).



Fuligules milouin sur les lacs gelés, F. Croset



*Fuligule milouin, maximas annuels sur les Lacs de la Forêt d'Orient depuis 1993*

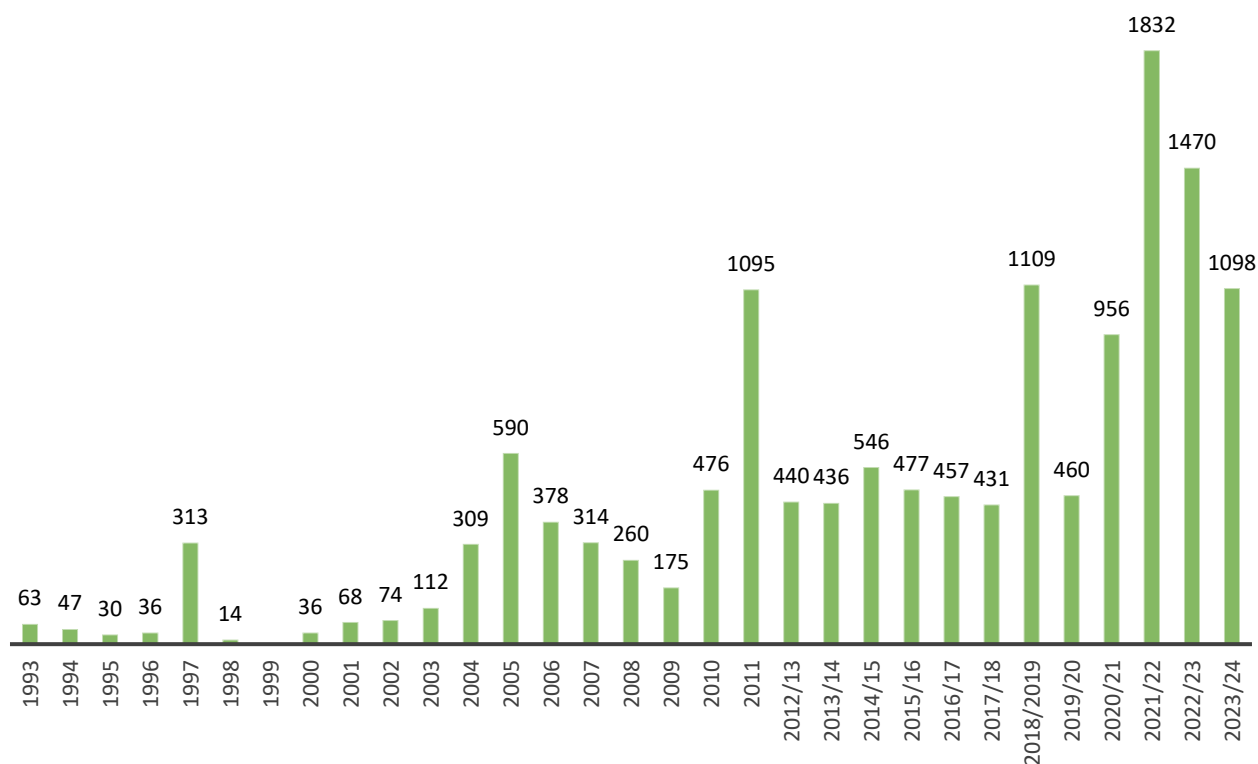
## Le Canard Pilet *Aythya ferina*

Au niveau des effectifs de Canard pilet présents sur les lacs à la mi-janvier, les tendances sont stables à court terme (2012-2023) et en légère progression à long terme (1980-2023), et ceci à l'instar des tendances nationales.

Néanmoins, le critère Ramsar avait été atteint pour la première fois en janvier 2022 avec 1832 individus.



Canard pilet, F. Croset



Canard pilet, maximas annuels sur les Lacs de la Forêt d'Orient depuis 1993